



**Conseil du développement industriel**  
**Cinquante-deuxième session**  
Vienne, 25-27 novembre 2024

**Comité des programmes et des budgets**  
**Quarantième session**  
Vienne, 10-11 juin 2024  
Point 11 de l'ordre du jour provisoire  
**Troisième Décennie du développement industriel  
de l'Afrique (DDIA III)**

## **Rapport sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent rapport a été établi en application de la décision IDB.46/Dec.13, dans laquelle le Conseil du développement industriel a demandé qu'il soit régulièrement rendu compte des progrès accomplis dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III). Il complète les informations figurant dans le document IDB.51/15 et se lit conjointement avec les informations sur la DDIA III figurant dans le *Rapport annuel de l'ONUDI 2023* et dans la note du Secrétaire général sur ce sujet (A/78/258).

## **I. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)**

### **Activités d'assistance technique**

1. En 2023, l'ONUDI menait 271 projets dans toute l'Afrique, pour un budget total de 55,7 millions de dollars, sans compter les portefeuilles de projets interrégionaux et mondiaux. Dix programmes de partenariat pays (PCP) étaient en cours d'élaboration ou d'exécution en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Éthiopie, au Maroc, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Sénégal et en Zambie, ainsi qu'au Kenya, où il avait été lancé à titre volontaire. Six programmes de pays étaient en cours d'exécution à Cabo Verde, en Gambie, au Ghana, en Guinée, à Madagascar et en Sierra Leone. Trois programmes de pays avaient fini d'être élaborés – pour la Guinée-Bissau, le Niger et la République démocratique du Congo – et deux autres étaient en cours d'élaboration – pour le Bénin et le Burundi.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



2. L'ONUDI mettait en œuvre plusieurs projets destinés à promouvoir l'agro-business et les agro-industries. En Afrique du Sud, un projet d'un montant de 1,5 million d'euros financé par la Suisse et destiné à améliorer la qualité des exportations d'huiles essentielles et végétales était en cours d'exécution. En Éthiopie, un projet d'un montant de 7,9 millions d'euros financé par la Chine et l'Union européenne et destiné à soutenir le développement de la chaîne de valeur du cuir se poursuivait. Au Soudan, un projet d'un montant total de 3,9 millions de dollars financé par le Canada et destiné à améliorer la sécurité alimentaire était en cours d'exécution.

3. Dans le domaine du renforcement des capacités commerciales, le programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest, doté de 6,4 millions d'euros par l'Union européenne, continuait d'être mis en œuvre au Ghana, dont il visait à améliorer l'accès au marché et la compétitivité des chaînes de valeur locales de fruits transformés, de manioc, de cosmétiques et de produits de soins corporels. En Égypte, un projet d'un montant de 8,1 millions d'euros financé par l'Union européenne et l'Allemagne était mis en œuvre pour améliorer la collaboration entre les petites et moyennes entreprises (PME) et faire mieux respecter les réglementations commerciales dans le secteur privé. En Sierra Leone, un projet d'un montant de 4,6 millions d'euros financé par l'Union européenne et destiné à promouvoir le développement des chaînes de valeur du cacao, du manioc et du palmier à huile était en cours d'exécution.

4. Dans le portefeuille de projets relatifs aux énergies renouvelables et à l'environnement, le mécanisme Accelerate-to-Demonstrate, doté de 70 millions de dollars par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a été lancé pour promouvoir la commercialisation de technologies énergétiques propres dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, notamment en Algérie, à Cabo Verde, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Ghana et au Kenya. Parmi les autres projets en cours d'exécution, on peut citer un projet d'un montant de 9,1 millions de dollars, financé par le Fonds pour l'environnement mondial, destiné à renforcer la résilience de la République démocratique du Congo face aux changements climatiques au moyen de technologies axées sur l'adaptation, et un projet d'un montant de 5 millions de francs suisses, financé par la Suisse, destiné à promouvoir le développement d'une économie verte en Égypte.

5. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, un projet d'un montant de 5 millions d'euros destiné à créer des incubateurs pour améliorer les débouchés économiques des jeunes femmes était en cours d'exécution en Somalie. Aux Comores, un programme d'un montant de 3,5 millions d'euros financé par l'Union européenne et destiné à améliorer la production locale de biens de consommation pour différents marchés était en cours. Afin de renforcer les compétences des jeunes dans le domaine de la conduite d'engins lourds, des projets étaient en cours d'exécution en République démocratique du Congo et en Zambie, pour des montants respectifs de 6,1 millions de dollars et 3,2 millions de dollars.

#### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes**

6. En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Centre du commerce international (ITC) et les communautés économiques régionales, l'ONUDI a mené des débats approfondis sur le programme pour la compétitivité commerciale et l'accès aux marchés en Afrique, doté d'un budget de 205 millions d'euros par l'Union européenne. Ces débats ont débouché sur l'élaboration, avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de notes de cadrage communes sur les volets régionaux du programme, et avec la Commission de l'Union africaine, d'une note de cadrage commune sur le volet continental du programme. Des consultations ont été engagées avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'ITC et la délégation de l'Union européenne auprès de la Zambie et du COMESA pour élaborer une note de cadrage commune sur un volet régional du programme et mener une mission de cadrage conjointe en avril 2024. À

l'occasion de la visite d'une délégation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) au Siège de l'ONUDI en février 2024, un plan d'action commun a été élaboré pour renforcer la collaboration sur des activités définies mutuellement, notamment dans le cadre du programme pour la compétitivité commerciale et l'accès aux marchés en Afrique.

7. L'ONUDI, la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD), le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et le Forum pour la recherche agricole en Afrique ont renforcé leur collaboration sur la mise en œuvre du programme d'agroparc africains communs. Lors de la réunion annuelle sur les agroparc africains communs organisée par l'ONUDI en avril 2023, un plan d'action articulé autour de sept ensembles de programmes a été adopté. Par la suite, Afreximbank a approuvé un crédit de 20,8 millions de dollars destiné à mettre en œuvre les groupes de programmes définis comme prioritaires, et conclu un mémorandum d'accord avec la Commission de l'Union africaine en février 2024. L'ONUDI devrait jouer un rôle moteur dans l'exécution de ce plan d'action.

8. L'ONUDI, la Commission de l'Union africaine, l'AUDA-NEPAD et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique ont conjugué leurs efforts en vue de la création d'un institut africain de production manufacturière destiné à faciliter, pour les États Membres et le secteur privé, le développement de compétences modernes dans ce domaine et à encourager l'innovation dans le secteur manufacturier. Le mandat de l'institut a été élaboré sous la direction de la Fondation.

9. L'ONUDI, la Banque africaine de développement (BAfD) et la Commission de l'Union africaine ont intensifié leurs efforts en vue de la création de l'observatoire de l'industrie africaine. Depuis que ce projet a été inscrit dans le plan d'action établi pour donner suite aux décisions prises lors du Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique, une ébauche d'architecture et une ébauche de mandat ont été élaborées pour l'observatoire de l'industrie africaine. En février 2024, la Commission de l'Union africaine, l'ONUDI et la BAfD se sont réunies pour étudier la possibilité d'intégrer ce nouvel observatoire dans l'Observatoire africain du commerce, qu'héberge la Commission.

### **Instances mondiales et mobilisation**

10. En septembre 2023, l'ONUDI a organisé, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Organisation internationale du Travail, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, l'Africa Business Council, Afreximbank et la fondation Tony Elumelu, la manifestation de haut niveau consacrée à la DDIA III, en marge de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York. Cette manifestation, à laquelle ont participé plus de 200 personnes, a porté sur le développement, le déploiement et la rétention des compétences industrielles en Afrique.

11. En novembre 2023, l'ONUDI a accueilli, à Vienne, la dixième Conférence ministérielle des pays les moins avancés (PMA), au cours de laquelle une déclaration ministérielle a été adoptée et la stratégie opérationnelle de l'ONUDI en faveur des PMA pour 2022-2031 a été approuvée, pour contribuer à l'application du Programme d'action de Doha en faveur des PMA pour la décennie 2022-2031.

12. En novembre 2023, l'ONUDI, la Commission de l'Union africaine et la CEA ont coorganisé les éditions 2023 de la Journée et de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, en marge de la foire commerciale intra-africaine (Intra-African Trade Fair) qui se tenait au Caire, sur le thème « Accelerating Africa's Industrialization through the Empowerment of African Women in Processing for an Integrated Market » (Accélérer l'industrialisation de l'Afrique par l'autonomisation des Africaines dans le secteur de la transformation pour un marché intégré). L'ONUDI a également dirigé l'organisation de deux autres manifestations en marge de cette foire.

13. En mai 2023, l'ONUDI a coorganisé, avec le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique auprès du Secrétaire général des Nations Unies, une manifestation dans le cadre de l'édition 2023 du Cycle de conférences sur l'Afrique. Cette manifestation, qui portait sur le thème « A Growing Middle Class and Continental Import Substitution: Connecting the dots to Unlock 'Made in Africa' » (Une classe moyenne en expansion et le remplacement des importations à l'échelle continentale : créer des passerelles pour débloquer le « made in Africa »), a donné lieu à des échanges sur l'essor de la classe moyenne et le remplacement des importations, facteurs du développement d'une production africaine.

14. En septembre 2023, l'ONUDI a participé à la deuxième édition du forum annuel de l'Union africaine sur les PME et à la réunion de coordination interinstitutionnelle pour la mise en œuvre et l'adaptation au niveau des pays de la stratégie de l'Union africaine sur les matières premières. Au cours d'une séance d'information sur le développement des groupements d'entreprises et la modernisation industrielle, à laquelle ont participé 200 personnes, l'ONUDI a été invitée à aider la Commission de l'Union africaine à mettre en place une initiative panafricaine pour le développement des groupements d'entreprises et la modernisation des entreprises.

## II. Perspectives

15. *Évaluation de la DDIA III* : La DDIA III, qui doit s'achever en juillet 2025, sera évaluée en concertation avec la Commission de l'Union africaine. Cette évaluation éclairera les négociations et les débats de l'Assemblée générale des Nations Unies sur ce qui devra succéder à la DDIA III, compte tenu de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

16. *Accélération de l'élaboration et de l'exécution d'initiatives conjointes menées dans le cadre de la DDIA III*, notamment celles consacrées aux agroparcs africains communs, aux chaînes de valeur et d'approvisionnement régionales de la ZLECAf, à l'institut africain de production manufacturière, à l'indice d'industrialisation de l'Afrique et à l'observatoire de l'industrie africaine.

17. *Appui à la mise en œuvre des initiatives prévues dans le plan d'action issu du Sommet de l'Union africaine* : La Commission de l'Union africaine continuera de recevoir un appui pour élaborer et mettre en œuvre certaines activités dans le cadre du plan d'action.

18. *Organisation de forums mondiaux*, notamment de la manifestation de haut niveau marquant la clôture de la DDIA III, en marge de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, en septembre 2024, de manifestations en marge du Forum sur la coopération sino-africaine et de la réunion ministérielle de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, de manifestations régionales dans le cadre de la DDIA III et de la ZLECAf, de la Journée et de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, et du forum annuel de l'Union africaine sur les PME.

19. *Des réunions consultatives avec les communautés économiques régionales* se tiendront dans le prolongement de celles organisées en 2023 avec le COMESA, la CEEAC, la CEDEAO et la SADC. En 2024, des réunions seront organisées avec l'Union du Maghreb arabe et la Communauté de l'Afrique de l'Est, le but étant de renforcer la collaboration et d'harmoniser les efforts d'industrialisation régionale, comme le prévoit la stratégie de l'ONUDI pour l'Afrique présentée aux États Membres à la vingtième session de la Conférence générale en novembre 2023 (voir GC.20/Res.1).

20. *Présentation du rapport d'activité destiné à l'Assemblée générale des Nations Unies* : La huitième édition du rapport d'activité annuel sur la DDIA III devrait être soumise au Secrétaire général en juillet 2024.

### **III. Mesure à prendre par le Comité**

21. Le Comité est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document.

---